

HABILITATION BO/HO-HOV BS BE

MANOEUVRE

<p>Métiers concernés Agents de Propreté : Industrie agro-alimentaire / Hôtellerie – Hôtellerie plein air / Milieu hospitalier : ASH - APH – AVS</p>	<p>OBJECTIF OPERATIONNEL Être capable :</p> <ul style="list-style-type: none"> ⇒ Formation conforme à la norme NF C18-510 et aux recommandations de l'INRS ⇒ Préparation en vue d'un titre d'habilitation de type BS-BE Manoeuvre (BO/HO-HOV) suivant la norme NF C18-510. ⇒ Connaître les risques liés à l'électricité et ses dangers et réaliser en Sécurité des interventions élémentaires simples comme du remplacement de matériel terminal et l'identique (prise de courant, interrupteur, éclairage, carte électronique) et de manœuvrer un appareil électrique de type disjoncteur, sectionneur, etc.
<p>Public concerné Salariés / Contrat Pro / Travailleurs Handicapés</p>	
<p>Prérequis Savoir lire et écrire le français</p>	
<p>Durée En fonction du dispositif de formation 14H Elle comprend au moins 4 heures de pratique conformément à l'annexe D de la NF C 18-510.</p>	
<p>Dispositif de formation A distance / Mixte (distance et présentiel) / Présentiel</p>	
<p>Matériel Plateau technique Vidéoprojecteur</p>	
	<p>Modalités d'accès</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Entretien individuel 2. Test de positionnement <ol style="list-style-type: none"> a. NON ➤ Réorientation b. OUI ➤ Entrée en formation

MODULES

Module 1 : Tronc commun 1 : (selon NF C 18-510)

- Cadre réglementaire et responsabilités.
- Les grandeurs électriques : (courant, tension, résistance, puissance, alternatif, continu etc.)
- Les effets du courant électrique sur le corps humain.
- Les noms et les limites des différents domaines de tension.
- Les zones d'environnement et leurs limites.
- Le principe d'une habilitation.
- La définition des symboles d'habilitation.
- Les prescriptions associées aux zones de travail.
- Les équipements de protection collective et leur fonction (barrière, écran, banderole, etc.)
- Les risques liés à l'utilisation et à la manipulation des matériels utilisés dans l'environnement.
- La conduite à tenir en cas d'accident corporel.
- La conduite à tenir en cas d'incendie dans un environnement électrique.

Module 2 : (spécifiques BO/HO-HOV)

- Les acteurs concernés par les travaux.
- Les limites de l'habilitation chiffre << 0 >> (autorisations et interdits, zone de travail, etc.).

Module 3 : (spécifiques BS intervention BT élém.)

- Citer les limites de l'habilitation BS (autorisations et interdits).
- Nommer les informations à échanger ou transmettre au chargé d'exploitation électrique.
- Énoncer les fonctions des matériels électriques des domaines de tension BT et TBT.
- Citer les moyens de protection individuelle et leurs limites d'utilisation.
- Décrire les séquences de la mise en sécurité d'un circuit.
- Lister les mesures de prévention à observer lors d'une intervention BT.
- Énoncer la procédure de remplacement.
- Énoncer la procédure de raccordement.

Module 4 : (spécifiques BE manœuvres)

- Les matériels électrique des domaines de tensions BT et TBT dans leur environnement.
- Les moyens de protection individuelle et leurs limites d'utilisation.
- Les limites de l'habilitation BE Manœuvre (autorisations et Interdits, etc.).
- Les informations et documents à échanger ou à transmettre au chargé d'exploitation électrique ou au chargé de consignation.
- Les instructions de sécurité spécifiques aux manœuvres.

Module 5 : Pratique :

Les exercices pratiques évoluent suivant les spécificités des tâches et les niveaux d'habilitation.

Modalités d'encadrement pédagogique des séquences

Théorie : formation synchrone en visioconférence interactive avec des horaires précis avec code d'accès connexion pour chaque stagiaire.

Présentiel : pratique ; mise en situation professionnelle ; évaluation.

Modalités de suivi des stagiaires

Synchrone : vérification par le formateur de la connexion de tous les stagiaires aux jours et horaires déterminés.

Auto-formation : délais impartis pour rendre les travaux demandés (QCM et mise en situation).

Fiche suivi parcours :

Travaux demandés → dates – type de travail → rendu → rendu hors délai → non rendu

Méthodes mobilisées

- QCM
- Jeux de rôle
- Mise en situation
- Etude de cas pratique : plateau technique ou poste de travail

Modalités de suivi et d'évaluation

En synchrone : QCM avec correction, échanges et débriefing.

En présentiel : pratique avec mise en situation sur un thème se rapportant au module et débriefing.

Compétences et qualifications des personnes chargées d'assister

Formateur dans le domaine de l'hygiène et la propreté.

Intervenant qualifié avec des années de pratique dans le domaine de l'hygiène et la propreté.

Modalités techniques

Des évaluations sont effectuées tout au long de la formation afin de vérifier l'acquisition des apprentissages et des savoirs avec une appréciation :

Rubrique	A (Acquis)	ECA (En cours d'acquisition)	NA (Non Acquis)

Une évaluation finale en présentiel est prévue en fin de formation avec possibilité de repasser le module en cas d'échec.

Les stagiaires auront les coordonnées du formateur référent qui aura été désigné : téléphone, mail et pourront le joindre selon des créneaux définis à l'entrée en formation afin de répondre aux questions d'ordre technique ou pédagogique au cas par cas.

Le formateur référent effectuera un suivi à 3 mois et à 6 mois des stagiaires avec un questionnaire se rapportant à la vérification de l'application des connaissances acquises.

CONTACT

Martine CEBOLLADA

Directrice ACTION FORMATION Consultante et Coach et RH

04 68 87 67 87 – 06 25 25 87 99

martine@actionformation.fr